

## Le mot du Maire

En mars dernier, avec plus de 60% de suffrages, vous m'avez témoigné à nouveau votre confiance et je vous en remercie très sincèrement.

Avec ma nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux élus, à parité de femmes et d'hommes, nous allons continuer de travailler au service de notre commune avec enthousiasme pour l'intérêt général.

Conformément aux engagements pris, notre préoccupation première sera de conserver ce cadre de vie auquel vous êtes particulièrement attachés. Nous poursuivrons, également, le développement de notre commune, et la création future d'un Comité de Réflexion Citoyenne vous permettra de vous associer à nos projets.

Avec conviction, nous nous inscrivons dans une démarche de progrès en tenant compte de notre identité et de la nécessité d'un développement durable.

L'avenir de notre commune doit se construire avec ses habitants.

Encore une fois, je vous renouvelle mes remerciements.

Bien cordialement

Votre Maire, Joseph FORTER

## Quelques temps forts sur la commune....



Le dimanche 18 mai une cinquantaine d'adultes et une douzaine d'enfants se sont retrouvés à la Gravière pour participer à une balade en vélo organisée par l'association ALELE. Malgré une averse, cette manifestation s'est déroulée dans la convivialité et elle s'est poursuivie par un pique-nique à la salle jaune.

Les 24 et 25 mai a eu lieu le 19<sup>e</sup> Salon des Arts. 50 exposants choisis pour leur originalité ont participé à ce salon. A.T.N. était représentée par ses ateliers de broderie, de peinture, d'œnologie, et de tapisserie (réfection de chaises). Qualité et convivialité étaient au rendez-vous. Cette manifestation a été clôturée par un défilé de mode.



Pour plus de renseignements :

Mairie de Ludon Médoc  
1 Rue de la Mairie  
33290 Ludon Médoc  
Tél. 05 57 88 44 09  
Info@mairie-ludon-medoc.fr  
<http://mairie-ludon-medoc.fr>

## Ordre du jour du conseil municipal du 14 Avril 2008

- Délégation du conseil municipal au Maire - Compte administratif 2007 - Compte de gestion - Affectation du résultat 2007 - Budget primitif 2008 - Indemnisation de fonction des élus - Indemnité de fonction du receveur municipal - Personnel territorial - Retrait de la désignation des membres auprès du syndicat des bassins versants - Avis sur demande d'autorisation de la société Prestige Auto d'exploiter une installation soumise à autorisation - Assurance SMACL. Postulat au fonction de membre du conseil de surveillance - Subvention ALELE - Dénomination rue lieu dit Cadiot.

# Conseil Municipal du 14 avril 2008

## BUDGET 2008

### Compte Administratif 2007

Contrairement au budget primitif qui est un prévisionnel des recettes et des dépenses de l'année, le compte administratif (et son corollaire le compte de gestion) retrace les opérations réellement effectuées au titre de l'année. Il s'ensuit que certaines dépenses ne sont pas entièrement réglées au 31 décembre de l'année budgétaire, entraînant un report sur l'année suivante. Ces excédents, car les recettes correspondantes ont été prévues, sont en réalité des opérations qui seront réglées au titre de l'année budgétaire suivante. En ce qui concerne 2007, le compte administratif comporte un excédent de 542 880,64 € en investissement et de 421 290, 16 € en fonctionnement.

### Budget Primitif 2008

Taux des taxes foncières et d'habitation (la taxe professionnelle est de la compétence de la CdC Médoc Estuaire). Le Conseil décide une

augmentation de 2%, en deçà de l'inflation attendue au titre de l'année 2008 des taux des taxes foncières et d'habitation qui passent respectivement à 11,43% et 13,13%.

Les grandes lignes du budget 2008. Il s'équilibre à 1 953 111,98 € en Investissement et à 2 040 344,11 € en Fonctionnement. Un effort particulier est consenti pour contenir les dépenses de fonctionnement afin de dégager les moyens nécessaires aux investissements, sans augmentation excessive de la fiscalité et avec un recours modéré à l'emprunt. Les priorités en investissement : la rue du Bicentenaire, l'entretien des bâtiments municipaux et l'acquisition de matériels sportifs et scolaires. L'environnement et la communication feront l'objet d'une attention particulière.

Il est à noter que le Maire et les Adjointes voient leurs indemnités diminuées afin de financer celles des conseillers délégués élus par le Conseil afin de renforcer l'exécutif communal.

## SUBVENTION A.L.E.L.E.

Après avoir rencontré les responsables de l'Association A.L.E.L.E qui oeuvre auprès des enfants pour l'apprentissage des langues étrangères (anglais / espagnol) moyennant une participation financière modique de la part des familles et qui rencontre à ce jour quelques soucis d'équilibre financier, sur proposition de la Commission Culture, le Conseil Municipal a décidé de verser par anticipation à l'Association A.L.E.L.E sa subvention annuelle de 1 400 € ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

## PERSONNEL TERRITORIAL

Afin de pouvoir faire face aux différentes tâches incombant aux services municipaux, le Conseil Municipal a décidé la création des postes suivants :

- 1 poste d'Adjoint d'Animation,
- 2 postes d'Adjoint Technique de 2<sup>e</sup> classe.

## DENOMINATION LIEU DIT

Afin de procéder à la numérotation des immeubles au lieu dit Cadiot, CD 209 E1, le Conseil Municipal a décidé de le dénommer la « **Route de la Garonne** ».

## AVIS SUR DEMANDE D'AUTORISATION DE LA SOCIÉTÉ PRESTIGE AUTO D'EXPLOITER UNE INSTALLATION SOUMISE À AUTORISATION

La propriété concernée est située dans un environnement de qualité à proximité d'habitations, et est incluse dans une zone d'activités communautaires en cours de définition faisant l'objet d'une étude paysagère et environnementale. Sans autorisation, le terrain a déjà fait l'objet d'un empilage important de carcasses de voitures qui dégrade très fortement la qualité du paysage et ne présage rien d'acceptable pour le respect des normes liées à cette installation classée. La forme du terrain, tout en longueur, permet difficilement une protection visuelle et sonore de l'activité qui devra répondre aux exigences du Plan Local d'Urbanisme conforté par le cahier des charges de la ZAC. Une installation de ce type ne peut que dégrader l'image du vignoble, tel le Château La Lagune 3<sup>e</sup> cru classé situé à proximité. Nous nous interrogeons sur la compatibilité d'une habitation dans l'enceinte de l'installation, ceci en référence à la protection de la santé des occupants. La nature des prescriptions concernant le rejet des eaux tant

industrielles que ménagères ne sont pas à la hauteur des exigences en la matière définies par la loi sur l'eau. Compte tenu de tous ces éléments, le Conseil Municipal émet un **AVIS TRÈS DÉFAVORABLE** à l'implantation d'une telle activité dont la gestion impose de la part du futur exploitant un très grand sérieux.

### REUNION DE RIVERAINS

La municipalité a invité les riverains, le mardi 8 avril, à une réunion de quartier, pour leur permettre de s'exprimer et de débattre sur ce projet.

## Centre Communal Action Sociale

### MAIRIE A DOMICILE

Elle s'adresse aux personnes âgées ou handicapées.

A partir du mois de juillet, un employé communal interviendra à la demande le mercredi matin.

Il effectuera de petits travaux (rideaux à décrocher, ampoules à changer, manutentions etc).

La responsable du C.C.A.S. peut vous aider à remplir les dossiers administratifs).

Prendre rendez-vous à la mairie au 05 57 88 44 09

### SERVICES D'AIDES

Il s'adresse à tous. Vous ne pouvez pas : tondre la pelouse, tailler la haie, entretenir votre jardin ou même repeindre le garage...nous vous mettrons en relation avec des personnes qui seront à votre service que vous rémunérerez avec des Chèques Emploi Service (CESU), d'utilisation très simple et dont une partie est déductible de l'impôt sur le revenu.

Renseignez-vous à la mairie au 05 57 88 44 09 .

### RENCONTRES CONVIVIALES

Vous êtes jeune retraité ou vous avez du temps libre, nous vous accueillons avec plaisir le jeudi de 14h30 à 17h dans la salle polyvalente (à côté du foyer rural) : jeux, discussions, échanges ... vous seront proposés.

Un peu de sport : le lundi, le vendredi de 10h à 12h : vélo, et le mardi à 14h marche accompagnée dans les vignes.

Renseignements au 05 57 88 44 85 et 05 57 88 12 28 .

## COMMISSION SPORT ANIMATION VIE ASSOCIATIVE

Les membres de la commission, après avoir tenu une réunion de présentation auprès de l'ensemble des acteurs associatifs, ont entrepris de rencontrer les responsables sur leurs lieux d'activités. Commencées avec le basket et le foot ces entrevues vont se poursuivre.

D'ores et déjà un premier bilan a pu être tiré et des suites concrètes y seront données à brève échéance.

En ce qui concerne l'animation, la fête du printemps s'est déroulée les 6, 7 et 8 juin, organisée par les

bénévoles du Comité des fêtes récemment constitué, et la commission.

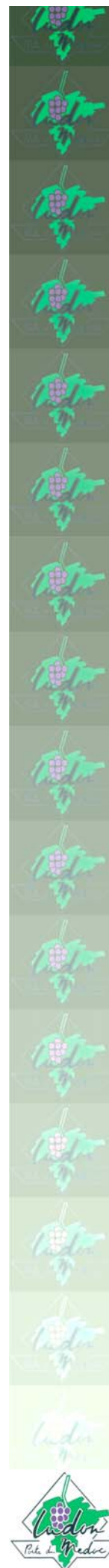
D'ici fin juin ce n'est pas moins de onze animations festives qui vous seront proposées. Il y en aura pour tous les goûts ! Participez y activement !

En matière budgétaire, outre les travaux sur les bâtiments et salles abritant des activités culturelles et sportives, l'accent sera mis, cette année sur les tribunes du stade de foot.

## INFO JEUNES

A partir du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 31 août, le bus plage emmène les jeunes de moins de 20 ans et les familles composées d'au moins un enfant à Lacanau.

Rendez-vous à la mairie pour plus de renseignements sur ce service à partir du mois de juillet dans la limite des places disponibles.



## RENTÉE DES CLASSES

Les Inscriptions relatives aux Écoles :

- Pour les enfants nés en 2005,
- Entrant en Cours Préparatoire
- Aux nouveaux arrivants sur la Commune.
- Aux restaurants Scolaires et garderies périscolaires.

*sont reçues au Secrétariat de la Mairie.*

**Se munir : du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif d'adresse, du certificat de radiation de l'ancien établissement scolaire, du numéro d'allocataire de la CAF.**

## ETAT CIVIL

**consultable  
uniquement sur  
la version papier**

Nouvel artisan sur notre commune  
Aquitaine Carrelage Parquet Pierre LAFON  
30 ave de l'Europe - 33290 Ludon Médoc  
Tél : 06 80 73 25 10 Fax : 05 57 88 17 16

## INFO PRATIQUE

A partir de septembre, la gare de Ludon sera mieux desservie en journée avec augmentation de la fréquence des trains, ceci donnera un train toutes les demi-heures en heure de pointe.

Horaires affichés en gare et disponibles en Mairie.

## REGLEMENTATION ZONE 30

Dans toutes les zones 30 de notre agglomération et en l'absence de signalisation, nous rappelons que la priorité à droite s'applique systématiquement et que les piétons sont prioritaires quel que soit le lieu de traversée.



## AGENDA

### JUIN

- 15 : Rallye touristique (visite des communes de la C.D.C Médoc Estuaire) - ALELE
- 20 : Kermesse de l'école élémentaire
- 21 : Feu de la St Jean Place de l'église à partir de 20 heures
- 27 : Assemblée Générale - ASL Lutte
- 28 : Spectacle gratuit au Foyer Rural - école de Musique Municipale
- 29 : Gala de danse au Foyer Rural - Danse Attitude

### JUILLET

- 4 : Assemblée Générale - ACCA
- 6 : Trophée de la Quille de Sept - Salle Polyvalente
- 23 : Compétition de Lutte

### AOUT

- 30 : Vente des cartes Chasse Salle Jaune

### SEPTEMBRE

- 6 : Vente des cartes Chasse Salle Jaune
- 13 : Forum des Associations - Place de l'église
- 19 : Réunion d'information ALELE
- 27 : Compétition Lutte

### OCTOBRE

- 10 : Concours provençal - UPL
- 15 au 24 : Ludon Tous arts zimuts

**Pour plus d'informations :**  
[www.mairie-ludon-medoc.fr](http://www.mairie-ludon-medoc.fr)

**FORUM DES ASSOCIATIONS** le 13 septembre place de l'église  
venez nombreux rencontrer et découvrir toutes les activités proposées  
par le monde associatif et la municipalité.



# ELECTIONS MUNICIPALES

# LUDON

# Infos

## 23 élus à votre service

Le 9 mars 2008 ont eu lieu les élections municipales, les 23 conseillers municipaux ont été élus dès le 1er tour.

Le vendredi 14 mars, les 23 conseillers se sont réunis pour la première fois afin d'élire le Maire et ses Adjoints.

Toute la population était invitée lors de cette séance qui s'est déroulée au Foyer Rural. Le Maire a clôturé la séance de ce premier conseil et a invité tous les ludonnais présents à un buffet républicain. La soirée s'est terminée par un moment de convivialité et de danse.



Pour plus de renseignements :

Mairie de Ludon Médoc  
1 Rue de la Mairie  
33290 Ludon Médoc  
Tél. 05 57 88 44 09  
Info@mairie-ludon-médoc.fr  
<http://mairie-ludon-médoc.fr>

# Le maire, le conseil municipal



Guy GUINARD



Roland HEBRARD



Denis CABEZAS



Jeanne MARCATO



Sylvie BONFILS



Yves DUMAS



Michel DE ZEN



Louis BESNARD



Jean DELORME



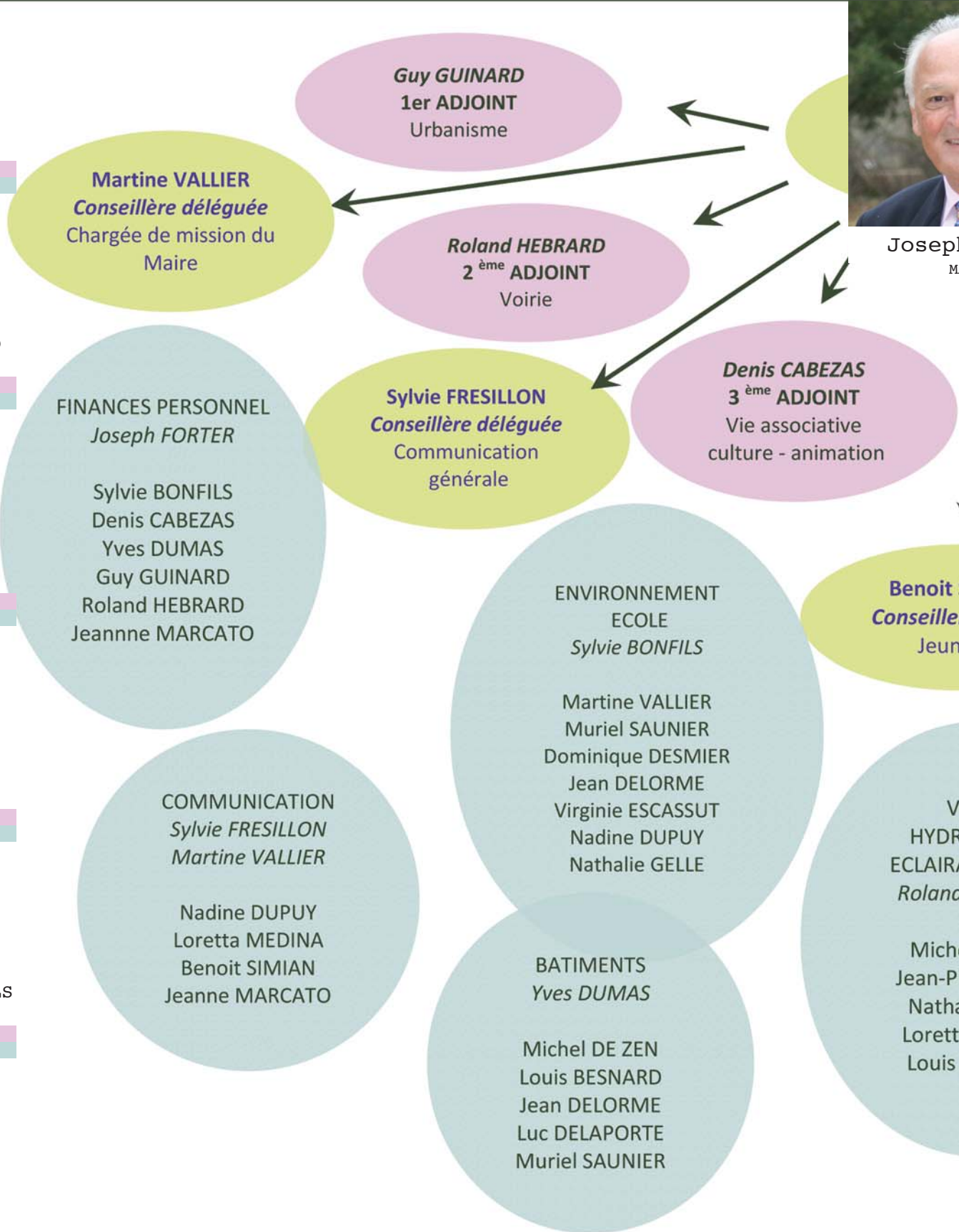
Luc DELAPORTE



Muriel SAUNIER



Joseph FORTER



# Municipal et les commissions



Michel FORTIER  
MAIRE



Benoît SIMIAN  
Conseiller délégué  
Sport

Marie-Claire  
CEBEIRA  
Députée  
Maire Adjointe

Michel DE ZEN  
Jean-Pierre LAMY  
Nathalie GELLE  
Loretta MEDINA  
Benoît SIMIAN

Yves DUMAS  
6<sup>ème</sup> ADJOINT  
Bâtiments

Sylvie BONFILS  
5<sup>ème</sup> ADJOINT  
Environnement  
école

Jeanne MARCATO  
4<sup>ème</sup> ADJOINT  
C.C.A.S.

Philippe DUCAMP  
Conseiller délégué  
Sport

URBANISME  
Guy GUINARD

Philippe DUCAMP  
Marie-Claire CEBEIRA  
Michel DE ZEN  
Jean-Pierre LAMY  
Martine VALLIER

VIE ASSOCIATIVE  
CULTURE  
ANIMATION  
Denis CABEZAS

Loretta MEDINA  
Benoît SIMIAN  
Philippe DUCAMP  
Sylvie FRESILON  
Luc DELAPORTE  
Muriel SAUNIER  
Nathalie GELLE

CCAS  
Jeanne MARCATO

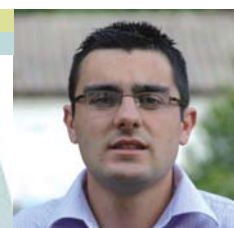
Marie-Claire CEBEIRA  
Dominique DESMIER  
Nadine DUPUY  
Non élus :  
Jacqueline MARCHANDIN  
Michèle GRISLI  
Robert ORNON  
Roselyne LESSIEUX-POIRIER



Martine VALLIER



Sylvie FRESILLON



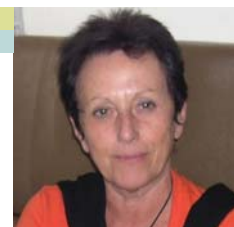
Benoît SIMIAN



Philippe DUCAMP



Jean-Pierre LAMY



Marie-Claire CEBEIRA



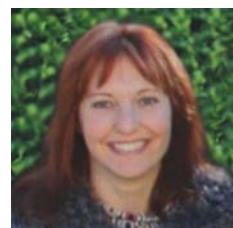
Nadine DUPUY



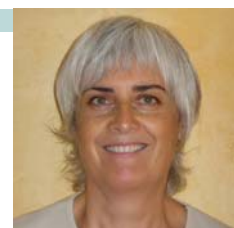
Loretta MEDINA



Dominique DESMIER



Virginie ESCAS



Nathalie GELLE

### Commission d'Appel d'Offres

Titulaires : Monsieur le Maire  
Mme BONFILS  
M. DUMAS  
M. HEBRARD

Suppléants : M. GUINARD  
M. LAMY  
Mme MEDINA

### Communauté de Communes Médoc Estuaire

Titulaires : Monsieur le Maire  
M. DUCAMP  
M. GUINARD  
M. HEBRARD  
Mme VALLIER

Suppléants : M. DUMAS  
Mme DUPUY  
Mme FRESILLON  
M. LAMY  
M. SIMIAN

### Révision des Listes Électorales

Elus : Monsieur le Maire  
Mme DUPUY - M. LAMY

Non Elus :

Administration :

M. ORNON Robert  
Mme DUPUY Paulette  
M. MARCATO Michel

Tribunal de Grande Instance :

M. BACHELOT Guy  
M. LAMBERT Guy

### Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Titulaire : Monsieur le Maire

Syndicat des Bassins Versants Artigue Maqueline  
M. GUINARD  
Mme BONFILS

### Société Gaz de Bordeaux

Titulaire : M. DUMAS  
Suppléant : M. DELAPORTE

### Association syndicale des Marais de Ludon-Médoc

M. GUINARD,  
Mme BONFILS

### SIVOM du Haut - Médoc

Titulaires : Monsieur le Maire  
Mme BONFILS  
Mme MARCATO

Suppléantes : Mme VALLIER  
Mme FRESILLON  
Mme SAUNIER

### Syndicat Électrification Du Médoc

Titulaires : Monsieur le Maire  
M. HEBRARD

Suppléants : M. DE ZEN  
M. DELORME



### Caisse des Écoles

Monsieur le Maire  
Mme BONFILS  
Mme GELLE  
Mme SAUNIER

### Mission Locale Technowest

Titulaire : Mme MARCATO  
Suppléante : Mme DUPUY

### ADHM :

#### Aide à Domicile du Haut-Médoc

Titulaire : Mme MARCATO  
Suppléante : Mme DESMIER

### Institut Médico-Éducatif du Médoc

Titulaire : Mme MARCATO  
Suppléant : M. LAMY

### Syndicat des Eaux et Assainissement de Ludon - Labarde - Macau

Titulaires : M. GUINARD  
M. DUMAS

Suppléants : M. HEBRARD  
Mme VALLIER

